



# Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

**8654<sup>e</sup>** séance

Jeudi 31 octobre 2019, à 15 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Matjila . . . . . (Afrique du Sud)

*Membres :*

Allemagne . . . . .	M. Heusgen
Belgique . . . . .	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine . . . . .	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire . . . . .	M. Moriko
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Barkin
Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
France . . . . .	M <sup>me</sup> Gueguen
Guinée équatoriale . . . . .	M <sup>me</sup> Mele Colifa
Indonésie . . . . .	M. Djani
Koweït . . . . .	M. Alotaibi
Pérou . . . . .	M. Duclos
Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
République dominicaine . . . . .	M. Trullols Yabra
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Allen

## Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2019/816)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 heures.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud**

#### **Rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2019/816)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2019/849, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par l'Allemagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/816, qui contient le rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Belgique, Chine, Côte d'Ivoire, République dominicaine, Guinée équatoriale, France, Allemagne, Indonésie, Koweït, Pérou, Pologne, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2495 (2019).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Allen** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je suis certain de me faire l'interprète de mon coauteur,

l'Allemagne, lorsque je remercie tous nos collègues du Conseil de sécurité pour leur engagement très constructif s'agissant de la résolution 2495 (2019). Qu'il me soit permis également de remercier nos collègues soudanais pour leur coopération et leur appui, ce qui me semble augurer de relations nouvelles entre le Soudan et le Conseil.

La semaine dernière, j'ai eu la chance de passer plusieurs heures à Khartoum pour discuter de ces questions avec des responsables soudanais. Le Premier Ministre Hamdok et son gouvernement se sont engagés à instaurer une paix juste et globale au Darfour. Avec l'adoption de la présente résolution, le Conseil de sécurité fait la preuve de son appui à ces efforts. Comme le Premier Ministre Hamdok l'a noté dans sa lettre au Secrétaire général, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) a un rôle important à jouer s'agissant de la création d'un environnement propice à la paix et à la réconciliation, ce qui est particulièrement important en cette période critique pour le processus de paix. En prorogeant de 12 mois le mandat de la MINUAD et en conservant au Darfour la même présence qu'actuellement, nous reconnaissons également le rôle vital de la MINUAD, tout en répondant à la demande du Gouvernement soudanais d'éviter tout vide sécuritaire au Darfour.

Cette résolution envoie également un message clair à toutes les parties prenantes au processus de paix : elles doivent saisir l'occasion qui leur est offerte d'instaurer une paix globale. Les conditions préalables doivent être abandonnées au profit d'un engagement constructif dans le processus de paix. Nous espérons constater certains progrès à cet égard d'ici à la prochaine visite du Conseil pour faire le point de la situation sur le terrain et réévaluer le mandat de la MINUAD, dans cinq mois.

Si la résolution met, à juste titre, l'accent sur l'appui que la MINUAD peut fournir aujourd'hui, elle se tourne également vers la transition prochaine entre maintien et consolidation de la paix. Avec le Gouvernement soudanais, nous avons un partenaire qui souhaite définir précisément ses besoins et qui a besoin que la communauté internationale lui accorde l'appui nécessaire. Le Royaume-Uni se félicite donc de l'engagement pris par le Gouvernement soudanais, l'ONU et l'Union africaine de poursuivre leur dialogue dans le cadre d'une mission de suivi à la MINUAD. Nous attendons avec intérêt de prendre connaissance des options envisageables pour cette mission début 2020. Il

nous incombe collectivement de réussir cette transition. En adoptant la résolution de ce jour, nous nous rapprochons un peu plus de cet objectif.

**M. Heusgen** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je serai bref pour me faire l'écho de ce que mon collègue britannique vient de dire et pour remercier le Royaume-Uni de notre coopération étroite et constructive tout au long du processus. Je remercie également toutes les délégations qui ont oeuvré de manière très constructive à l'appui de la résolution 2495 (2019), dont nous étions coplumes. Nous remercions enfin le Soudan, pays hôte de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), de sa coopération étroite. Ce fut une expérience très positive. Je voudrais faire trois brèves observations.

Premièrement, le Conseil de sécurité a encore une fois démontré qu'il savait réagir aux changements spectaculaires dont nous avons tous été témoins au Soudan. Il a répondu à la demande émanant du Gouvernement soudanais visant la prorogation d'un an du mandat de la MINUAD. Avec ce mandat et la résolution que nous venons d'adopter, nous envoyons un robuste message de soutien au Premier Ministre Hamdok et aux efforts soudanais visant à promouvoir la paix.

Deuxièmement, nous réaffirmons que la MINUAD joue un rôle important au Darfour, en particulier en cette phase cruciale durant laquelle ont lieu des pourparlers entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés, dans l'espoir d'une paix durable. Collectivement, nous avons envoyé un message fort avec cette résolution, à savoir que tous les groupes armés doivent rejoindre les pourparlers sans conditions préalables.

Enfin, comme l'a dit Jonathan Allen, avec la résolution adoptée aujourd'hui, nous traçons également une feuille de route claire pour mener à bien la transition du maintien à la consolidation de la paix. Pour l'Allemagne, il s'agit là d'une évolution très positive et bienvenue. Nous entendons contribuer à la concrétisation de cette transition du maintien à la consolidation de la paix.

Bien entendu, une fois encore, la transition dépend d'un dialogue étroit entre le Gouvernement soudanais, l'ONU et l'Union africaine, qui joue un rôle très important. C'est ce dialogue qui définira comment une mission politique spéciale qui succéderait à la MINUAD devra être conçue pour répondre au mieux aux besoins et aux desiderata du Soudan. Cette transition doit tenir compte des conditions sur le terrain, que nous

devons examiner avec attention avant de prendre notre prochaine décision concernant le retrait progressif de la MINUAD. Nous comptons donc sur une coopération étroite ici même, au Conseil de sécurité, et entre le Conseil et le nouveau Soudan.

**M. Barkin** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Royaume-Uni et l'Allemagne d'avoir joué un rôle moteur dans l'élaboration d'un mandat qui appuie le Gouvernement soudanais de transition, sous contrôle civil, tandis qu'il s'attache à conclure des accords de paix sans exclusive et à renforcer la gouvernance démocratique. Alors que nous attendons l'aboutissement du processus de paix au Soudan, les États-Unis escomptent qu'il s'agit bien là de la dernière prorogation du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), sauf circonstances extraordinaires et sous réserve de l'examen auquel procédera le Conseil de sécurité.

Nous œuvrons à un retrait progressif et responsable de la mission depuis 2017, et nous pensons qu'il est toujours dans l'intérêt du Soudan que le processus soit achevé dans l'année à venir. Les États-Unis sont favorables à la création d'une mission de suivi des Nations Unies dont le mandat, de portée nationale, consisterait à continuer d'assister le nouveau gouvernement soudanais après la clôture de la MINUAD. Ce dernier mandat réaffirme que la mission principale de la MINUAD est d'appuyer le processus de paix et la consolidation de la paix et de protéger les civils. En outre, le rôle de la MINUAD demeure essentiel pour faciliter la recherche de solutions politiques pacifiques et la pleine prise en compte des vues des femmes d'influence et des civils. Ce mandat confirme que ce rôle n'a rien perdu de son importance.

Le Soudan a une occasion historique de promouvoir une paix durable, et nous sommes prêts à appuyer le peuple soudanais et son gouvernement. Les États-Unis appellent toutes les parties à participer pleinement et activement au processus de paix et à honorer les engagements qu'elles prennent dans le cadre de ce processus. Soyons clairs : nous ne sommes qu'au début du long chemin qui mène à la stabilité, à la sécurité et à la gouvernance démocratique au Soudan. Il doit aussi y avoir un suivi.

Nous apprécions à sa juste valeur le rôle que jouent l'ONU, l'Union africaine, l'Éthiopie et d'autres partenaires internationaux pour appuyer la stabilité et une transition politique sans heurt au Soudan. Ce mandat illustre clairement l'appui de la communauté

internationale à cette transition. Il offre le soutien nécessaire au nouveau Gouvernement en mettant l'accent sur la lutte contre l'insécurité, un accès sans entrave de l'aide humanitaire et la protection des civils.

Nous attendons avec intérêt le prochain rapport du Secrétaire général, qui décrira les mesures à prendre en vue du retrait total de la MINUAD et les options relatives à la mise en place d'une présence internationale de suivi.

**M<sup>me</sup> Gueguen** (France) : La France salue elle aussi l'adoption à l'unanimité de la résolution 2495 (2019). Nous nous réjouissons que nous soyons parvenus à nous montrer unis pour répondre positivement aux demandes exprimées par le Premier Ministre soudanais.

Cette résolution permet aussi de donner toutes ses chances au processus de paix. En renouvelant le mandat de la MINUAD pendant 12 mois, dont cinq mois dans son format actuel, nous permettons à la mission d'appuyer le processus de paix et nous évitons de créer un vide sécuritaire, alors que les négociations de paix sont en cours. La France demande à tous les groupes armés de participer de bonne foi à ces pourparlers auxquels nous sommes prêts à contribuer. Il ne faut pas laisser passer cette chance historique de construire la paix durable au Soudan.

Nous devons continuer d'accompagner la paix au Darfour après le départ des Casques bleus, comme cela a été le cas dans d'autres pays. Nous espérons que la structure tripartite, qui regroupe le Soudan, l'ONU et l'Union africaine, pourra faire des recommandations en décembre sur un mécanisme de suivi afin que le Conseil puisse prendre une décision à cet égard d'ici le 31 mars.

Enfin, nous remercions l'Allemagne et le Royaume-Uni, qui ont tenu la plume, pour leurs efforts constants et efficaces.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

**M. Siddig** (Soudan) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous avoir invités à participer à la présente séance. Je voudrais également remercier sincèrement tous les membres du Conseil de sécurité de l'appui qu'ils ont apporté aujourd'hui au Soudan en adoptant la résolution 2495 (2019), qui proroge le mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour un an et maintient sa présence géographique et son plafond en matière d'effectifs pendant les six premiers

mois. Il s'agit là d'une demande qu'avait présentée le Gouvernement soudanais en vue de créer les conditions nécessaires à l'instauration d'une paix globale dans l'ensemble du Soudan et à la mise en œuvre des mesures de confiance avec les groupes armés.

Après le succès de la Révolution de décembre, la transition vers la gouvernance civile requiert de la communauté internationale, et du Conseil de sécurité en particulier, qu'elle soit aux côtés du Gouvernement civil, pour appuyer les priorités définies pour la période de transition, en tête desquelles figurent l'instauration d'une paix durable dans l'ensemble du Soudan, l'atténuation des conséquences du conflit et la mise en place de conditions propices à la démocratie à l'issue de la période de transition de 39 mois.

Le Gouvernement soudanais est conscient de l'ampleur de ses responsabilités et des défis qui l'attendent, alors qu'il s'efforce de rétablir une vie normale dans les zones de conflit et de remédier aux conséquences socioéconomiques du conflit. Des efforts concertés seront nécessaires pour surmonter ces difficultés. À cette fin, le Gouvernement a commencé à examiner les différentes options relatives au mécanisme approprié qui prendra la relève de la MINUAD au Soudan et choisit la présence onusienne la plus efficace pour traiter les questions du Soudan, tout en œuvrant avec l'ONU et l'Union africaine pour se mettre d'accord sur ledit mécanisme. Au cours de la période à venir, nous nous attellerons à la création de la commission nationale pour la paix, qui sera chargée de la coordination avec les institutions de l'État aux fins de gérer les conséquences du conflit et d'instaurer une paix durable.

Les membres du Conseil ne sont pas sans savoir que le succès du plan mis en œuvre par le Gouvernement pour assurer la paix dépendra du règlement de la crise économique. À cette fin, nous continuerons de demander à la communauté internationale d'appuyer économiquement le Gouvernement de transition, notamment en retirant le Soudan de la liste des États qui soutiennent le terrorisme. L'inscription du Soudan sur cette liste est un obstacle majeur au règlement de notre crise économique.

Pour terminer, je voudrais remercier les deux co-rédacteurs, le Royaume-Uni et l'Allemagne, ainsi que tous les membres du Conseil de leur soutien à l'adoption de cette résolution. Je remercie également le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui a appuyé la demande du Soudan relativement à la prorogation du mandat de la MINUAD. Je ne

saurais manquer de remercier aussi la MINUAD, son commandement et ses Casques bleus de leurs efforts et de leurs sacrifices au service de la paix et de la stabilité au Darfour. Je puis assurer le Conseil que le Gouvernement

de mon pays est entièrement disposé à coopérer et à coordonner ses efforts avec la mission et les organes des Nations Unies pour réaliser les objectifs souhaités.

*La séance est levée à 15 h 15.*